

Le problème

Les statistiques montrent que 27,4% des accidents du travail concernent les activités physiques. On constate la demande croissante d'études de postes et d'aménagements ergonomiques (5 en 2015, 9 en 2016, 15 en 2017 et 73 en 2018), l'augmentation des inaptitudes au poste de travail pour raisons physiques et les préconisations médicales de restriction de port de charges des agents. D'où l'importance de l'évaluation des risques professionnels et d'une véritable prise de conscience individuelle et collective des risques.

Votre solution innovante

Promouvoir la « santé par le mouvement » en intégrant le Réveil musculaire et articulaire PAMAL (Prévention des Accidents et Maladies de l'Appareil Locomoteur) dans le temps de travail, favoriser les aménagements de postes de travail et leur ergonomie et former le personnel en matière de prévention des risques liés aux activités physiques.

Les objectifs

Intégrer la prévention des risques liés aux activités physique dans la culture de la collectivité. Prévenir et réduire les risques d'incidents et d'accidents ainsi que l'apparition des maladies professionnelles.

Améliorer les performances de notre collectivité en matière de santé sécurité au travail.

Initier, par la formation des agents, une démarche collective et participative.

La description de l'innovation

- **Qui :**

Le président de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, les Elus référents aux ressources Humaines de la ville, de la CA et du CCAS de Châlons-en-Champagne. La DRH mutualisée.

- **Pour qui :**

Pour les agents des 3 entités de la collectivité soit 1427 agents.

- **Quoi :**

Le service Gestion des Risques et Santé, rattaché à la Direction des Ressources Humaines, est composé d'un médecin en prévention, d'un conseiller en prévention, d'une infirmière en santé au travail, d'un chargé de prévention, de 24 assistants de prévention, d'un éducateur sportif.

Sa mission principale est de préserver la santé et la sécurité des agents.

Il a mis en place une dynamique fédératrice, avec des référents sur les sites qui sont consultés dans le cadre des orientations du projet et co-décisionnaires durant le déroulement des séances.

Les agents des différents services sont informés des enjeux en matière de santé et consultés pour exprimer leurs ressentis.

Pour le projet, les propositions sont toutes étudiées par l'équipe de coordination en associant les référents.

Une expertise est apportée par un professionnel externe kinésithérapeute qui réalise la formation des référents.

La décision finale revient à l'autorité territoriale et à la direction générale.

- **Quand :**

La formation initiale des référents s'est déroulée du 23/11/2018 au 19/03/2019.

Mise en œuvre des réveils PAMAL en janvier 2019 dans 5 directions « pilotes » qui regroupent 154 agents.

Les moyens humains et financiers

Moyens humains : Le Comité de pilotage, composé par les élus, les directeurs, le médecin en prévention, le conseiller en prévention, l'infirmière en santé au travail, le chargé de prévention, les assistants de prévention, l'éducateur sportif, le comité H S et conditions de travail.

Les Services d'appui : la direction de la cohésion sociale, le service transport et manifestation
Partenaires associés : Mutuelle Nationale Territoriale (soutien financier), Châlons-en-Champagne Reims Basket (parrain), Kiné France Prévention.

Moyens financiers : Formation des référents 4 900€ avec participation de la MNT à hauteur de 3 000€. Indirects : Réveil PAMAL intégré dans le temps de travail des agents (10 minutes/jour).

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Les agents de la collectivité bénéficiant de ces séances de réveil musculaire ont fait remonter les bienfaits suivants : meilleure cohésion ; ambiance plus agréable ; gain de forme et de moral ; moins de douleurs : les agents se sentent plus en forme durant leur service.

Fort de ce constat, les usagers des services publics pourront bénéficier de services publics effectués par des agents en forme, de meilleure humeur, qui, de fait, évoluent dans leurs missions avec l'envie de mieux faire et avec un risque de se blesser diminué ...

L'impact de la prévention à moyen terme sur le nombre d'accidents du travail sera à évaluer sur au moins trois ans.

- **Potentiel**

Demandes des autres directions des 3 entités pour former des référents et faire bénéficier leurs agents de réveil musculaire.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

A la fin de la formation initiale, le 19/03/2019, un retour d'expérience sur la mise en place du réveil musculaire a été effectué avec tous les acteurs en présence, des élus et des directeurs. Les témoignages des agents qui ont pu en bénéficier sont recensés par le service Gestion des Risques et santé qui accompagne les référents. Cet échange a permis d'ajuster les pratiques et l'organisation dans les services.

La collectivité souhaite former prochainement 12 autres référents pour agrandir le vivier de compétences pour étendre le secteur d'impact du projet.

Sont étudiés : l'intégration du Réveil PAMAL dans la charte du temps de travail (délibération), la mise en place de réunions mensuelles avec tous les référents, la construction d'un support écrit et vidéo pour une plus grande liberté d'usage.

3 Mots clés : Santé - Prévention - Qualité de vie